



La crise sanitaire n'a pas épargné les retraités :

C'est dans les rangs des retraités que l'on trouve le plus de victimes du Coronavirus.

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement a été désastreuse à plus d'un titre : par amateurisme et surtout par supercherie et mensonges.

L'argent magique est arrivé par milliards pour les entreprises afin de « sauver l'emploi et l'économie » selon le gouvernement. Mais qui va payer et rembourser cet argent magique ?

Depuis plusieurs années, les retraités ne comptent plus les mauvais coups.

Ils ont subi avec mépris les décisions gouvernementales :

- Assujettissement des retraites à la CSG et hausse de celle-ci.
- Gel des pensions depuis plusieurs années.
- « Maltraitance institutionnelle » des personnes âgées en perte d'autonomie par manque de moyens matériels et humains dans les établissements ou structures d'aide à domicile.
- Réformes successives des retraites qui ont diminué depuis trente ans le montant des pensions et retardé l'âge de départ à la retraite tant pour les salariés du privé que du public.
- Sans parler de toutes les réformes régressives qui impactent toute la population et touchent forcément aussi les retraités (plans de casse de notre système de santé et de protection sociale qui se succèdent depuis des décennies).

En plus de son impact sur la santé des retraités, et sans minimiser sa dangerosité, cette crise sanitaire liée au Covid 19 peut, si nous n'y prenons pas garde, servir de prétexte à un renforcement drastique de la politique d'austérité pour la population, dont bien sûr les retraités.

Une fois de plus, les retraités ne doivent pas être les victimes cette gestion désastreuse.

La sortie de crise ne peut pas se faire sur le dos des retraités, ni des salariés, précaires, fonctionnaires.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique entre autres :

- Des masques protecteurs gratuits pour tous, un dépistage massif de l'ensemble de la population.
- La suppression de la CSG.
- Un plan « grand âge » annoncé depuis la canicule de 2003 mais repoussé sans cesse.
- La ré-indexation des retraites et pensions sur les prix, avec un minimum de 1800 euros.
- La création de 200 000 emplois qualifiés en EPHAD plus 100 000 pour l'aide à domicile et 100 000 à l'hôpital avec les matériels nécessaires.
- Un grand service public d'Ehpad, destiné à permettre aux retraités de ne pas aller en Ehpad privés s'ils le souhaitent.
- Un grand service public de Santé et d'Action Sociale.
- L'augmentation du taux d'intérêt du livret A au minimum un demi-point supérieur à l'inflation (soit 2,1% en 2019 au lieu de 0,75 % et 0,5% actuellement), la centralisation à 100% à la Caisse des Dépôts et Consignation pour financer le logement social, y compris pour les retraités.
- Une prise en charge de la santé et de la perte d'autonomie 100 % SECU via sa branche maladie.

fichiers:



[Télécharger tract\\_retraites\\_03\\_06\\_2020.pdf](#) (440.37 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

[Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---